



Syntéane : résultat positif malgré le climat

L'année 2006 ne restera pas dans les annales de la coopérative agricole Syntéane, deuxième employeur du département avec 356 salariés et plus de 3000 agriculteurs adhérents. Malgré une "petite" récolte de 374 000 tonnes due aux aléas climatiques et en baisse de 7% par rapport à 2005, le groupe coopératif est toutefois parvenu à dégager un résultat positif de 2,7 millions d'euros pour l'exercice 2006-2007, soit 2,4% d'un chiffre d'affaires de 115 millions d'euros (+6%). Deux facteurs permettent d'expliquer ces bons résultats : une bonne maîtrise des charges et une activité soutenue de la branche agrofourniture, dopée par la vente de pesticides contre les maladies de la vigne. Une partie des bénéfices (1 million d'euros) a été redistribuée

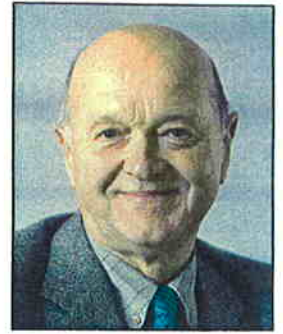
aux adhérents et aux salariés, l'entreprise conservant 1,7 million d'euros pour consolider sa structure financière et réduire son endettement à 15 millions d'euros. «Avec la revalorisation des productions agricoles, les producteurs vont enfin avoir une juste rémunération de leur travail», s'est réjoui le président de Syntéane, Michel Grenot, lors de l'assemblée générale plénière organisée à Saintes le 4 décembre. Déjà dotée d'un fonds de roulement de 30 millions d'euros, Syntéane peut affronter sereinement la forte volatilité des marchés. Les trois autres activités du groupe (conditionnement de vins et spiritueux, transformation du pop-corn et jardineries) ont également dégagé un résultat positif avec une hausse de 10% du chiffre d'affaires.

L'année 2007 a également été marquée par la signature en février d'un pacte de convergence entre Syntéane et la Coopérative agricole de la Charente (CAC) basée à Angoulême. Cet accord doit notamment permettre de mieux maîtriser les coûts dans la fourniture de produits phytosanitaires (pesticides, engrais). Les deux coopératives ont déjà commencé les livraisons directes et gratuites aux agriculteurs depuis la plate-forme de stockage de Saint-Symphorien, avec un objectif de 1200

commandes livrées avant le 15 mars. La convergence entre les deux groupes se traduira également par l'utilisation prochaine d'un système unique d'information, avec un logiciel commun.

Alain Cardinaud ayant fait valoir ses droits à la retraite, un nouveau directeur doit entrer en fonction au mois de mars. Il s'agira de Thierry Lafaye, 48 ans, ancien directeur de la division agricole de Balthazard & Cotte, le leader français de la chaux (fertilisation minérale).

A. Ga.



«Avec la revalorisation des productions agricoles, les producteurs vont enfin avoir une juste rémunération de leur travail», s'est réjoui le président de Syntéane, Michel Grenot. (Photo D.R.)